

ROTTELSHEIM

JUILLET
2021



BULLETIN MUNICIPAL



Accueil du public :

Lundi de 17h30 à 19h30
Vendredi de 9h30 à 12h00

Nos coordonnées :

mairie@rottelsheim.fr
Tél. : 03 88 68 31 34
Site internet : www.rottelsheim.fr
Facebook : Commune de Rottelsheim

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	par Clément METZ	p. 3
VIE COMMUNALE		
Nettoyage de printemps	par P-N. JOVER et E. RAOULT	p. 4
Travaux à l'église	par Pierre-Nicolas JOVER	p. 5
Remplacement du moteur d'une des cloches	par Clément METZ	p. 5
Récupérateur à eau	par Clément METZ	p. 6
Fontaine	par Clément METZ	p. 6
Fleurissement	par Julien GOLM	p. 6
Un palox transformé en poubelle de recyclage	par Pierre-Nicolas JOVER	p. 8
Voirie – stationnement – sécurité	par Jean-François BOURGEOIS	p. 8
Finances : dépenses et recettes de l'année 2020	par Elisabeth RAOULT	p. 9
Numérisation des actes d'état civil	par Elisabeth RAOULT	p.10
Etat civil	par Elisabeth RAOULT	p.11
Anniversaires	par Clément METZ	p.12

VIE SCOLAIRE

Ecole primaire Les Vergers	par Nathalie BUDZIAK	p.13
Périscolaire Les Vergers	par Valérie PAUL	p.14

ENVIRONNEMENT

Inquiétude dans les vergers	par Matthieu GANGLOFF	p.16
-----------------------------	-----------------------	------

VIE PRATIQUE

Vivre ensemble	par Jean-François BOURGEOIS	p.18
Je rénove en Alsace du Nord	par FAIRE et PETR	p.18

RETROSPECTIVE

Installation des décors de Noël - déneigement	par Pierre-Nicolas JOVER	p.19
Rottelsheim sous la neige	par Pierre-Nicolas JOVER	p.20

VIE PAROISSIALE

Le mot du Curé	par le Curé Philippe BURG	p.21
----------------	---------------------------	------

URBANISME – VOIRIE

Contenu d'un dossier de déclaration préalable (DP)	par l'ATIP	
--	------------	--

– E. RAOULT p.24

VIE ASSOCIATIVE

Amicale des Sapeurs-Pompiers	par Jean-François BOURGEOIS	p.26
Kaffekranzel	par Muriel HOFFMANN	p.28

COUPONS A DECOUPER par Sergio CERONE p.29

PORTRAIT

Coup de projecteur sur André MUCKENSTURM	par Pierre-Nicolas JOVER	p.31
--	--------------------------	------

DATES par Elisabeth RAOULT p.32



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le nettoyage de printemps a eu lieu le 26 mars 2021 avec les élèves de l'Ecole primaire des Vergers de Kriegsheim-Rottelsheim



Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à cette journée éco-citoyenne. La propreté de notre ban communal est l'affaire de tous.
(photos P-N.J.)

TRAVAUX À L'ÉGLISE

Pour conserver notre église en bon état, il est nécessaire de prévoir des travaux dans les années à venir.

Un audit a été réalisé par Nadège GASC responsable de l'unité patrimoine bâti de la direction de la culture et du patrimoine de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Il en ressort notamment qu'il faudra retirer les pavés le long du mur du cimetière pour réaliser un drainage afin de stopper l'humidité qui détériore le mur.

Les vitraux côté cimetière ne sont plus étanches, l'eau s'infiltré dans l'église lors de fortes pluies. La solution sera de les protéger par des vitres installées à l'extérieur de l'église.

Ces travaux seront réalisés par une entreprise locale.

La mise en place de ces vitres est prévue dans les prochains mois.

P-N. JOVER

Remplacement du moteur d'une des cloches

Un des trois moteurs des cloches de l'église a rendu l'âme. L'entreprise Bodet est venue procéder à son remplacement le 4 juin. Cette opération a coûté à la Commune la somme de 1 861 €.

C. METZ



Récupérateur à eau

Début mai nous avons installé, avec l'aide de trois locataires d'une parcelle des jardins communaux, deux bacs de récupération d'eau de pluie de 1000 litres chacun. Avec ce dispositif l'arrosage économique et écologique est assuré.



Fontaine

Après plusieurs années d'arrêt, les conseillers municipaux ont nettoyé et remis en état la fontaine de notre village. Nous avons notamment mis en service une nouvelle pompe à eau.



Fleurissement

L'amélioration de notre cadre de vie et du fleurissement de notre commune sont une de nos principales préoccupations.

Tout d'abord, nous avons implanté des vivaces à l'entrée du village (côté autoroute).

Ce sont des plantes qui s'adaptent facilement aux divers emplacements, elles sont économes en eau, moins sensibles aux maladies et aux parasites, mais surtout, elles repoussent chaque année, ce qui est financièrement intéressant pour le budget d'une petite commune.

Nous avons mis en place un paillage d'ardoise dans les différents espaces verts, ce qui permet de garder l'humidité du sol et empêche les mauvaises herbes de se développer.

Les bacs à fleurs à l'entrée du village font partie du paysage, entre les géraniums « fleur phare de notre belle Alsace » et les bacs à pommes que nous avons que nous avons découpés pour en faire des bacs à fleurs : « un clin d'œil à Rottelsheim, village de la pomme ».

Quelques aménagements ont été réalisés devant l'église et autour de la place du Tilleul, un bac à fleurs a également été mis en place devant l'arrêt de bus.

Après des mois de mai et juin très humides, avec des températures basses, nous espérons que juillet et août seront plus propices au développement de nos belles plantes.

J. GOLM



UN PALOX TRANSFORMÉ EN POUBELLE DE RECYCLAGE

Un palox a été transformé en poubelle de recyclage (côté verre et côté plastique) et installé au city afin d'inciter nos concitoyens au tri sélectif.

P-N.J.



Merci aux conseillers qui ont offert le matériel et œuvré à la transformation de ce palox.

VOIRIE – STATIONNEMENT – SÉCURITÉ

Faisant suite à notre article paru dans le dernier journal communal, nous avons reçu en mairie le 4 mars dernier Mme RITT, technicienne en charge de la voirie à la mairie de Brumath et à la Communauté d'Agglomération de Haguenau pour définir et lancer notre projet de sécurisation de la traversée du village. Le projet est à l'étude et dépendra aussi de l'approbation de la CAH ainsi que de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Ce projet devrait voir la création d'une écluse à chaque entrée du village permettant de limiter la vitesse des véhicules, l'instauration d'un sens de priorité à hauteur de l'étranglement à l'intersection de la rue principale et de la rue de Batzendorf, la création de plusieurs places de stationnement formant autant d'obstacles destinés à réduire naturellement la vitesse de circulation.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet.

Jean-François BOURGEOIS

NUMÉRISATION DES ACTES D'ÉTAT CIVIL



Numérisation des actes

Depuis 2013, la mairie de Rottelsheim possède un logiciel lui permettant de dresser tous les actes d'état civil.

Pour tous les actes de naissance, de reconnaissance anticipée, de mariage, de décès ou de transcription de décès de 2012 et avant, il est nécessaire de rechercher l'acte dans le registre correspondant et d'en faire une copie lorsqu'une copie intégrale est demandée.



Registres à numériser

Les registres anciens sont précieux et toute manipulation les rend plus fragiles.

En ce qui concerne les registres très anciens (entre 1789 et 1899), ils doivent être remis aux Archives Départementales du Bas-Rhin.



Très ancien registre

Le Conseil Municipal a décidé de demander à la Société NUMERIZE de numériser tous les actes d'état civil de 1789 à 2012 (naissances, mariages et décès) et de les traiter informatiquement avec toutes leurs mentions marginales.

Ceci représente un volume de 2245 actes.

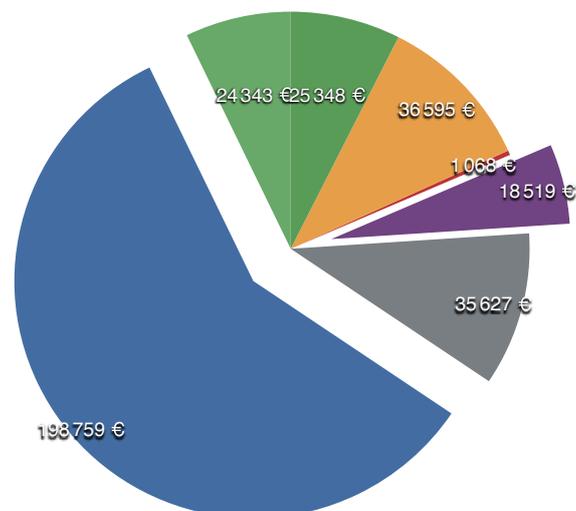
E. RAOULT

FINANCES : DÉPENSES ET RECETTES DE L'ANNÉE 2020

DÉPENSES

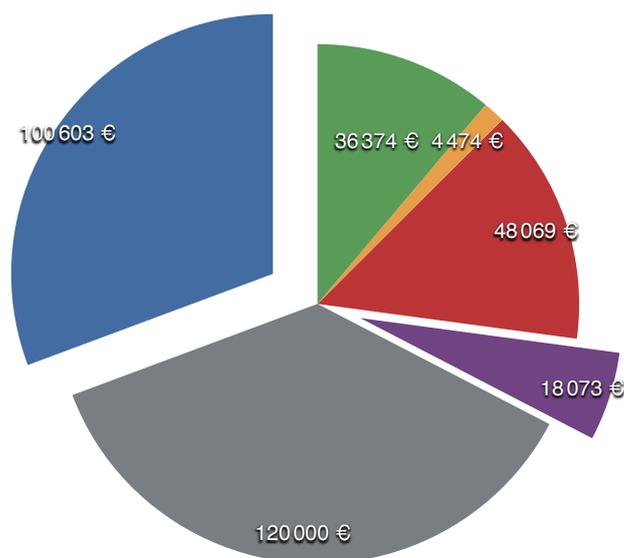
- Dépenses de personnel
- Autres dépenses (1)
- Charges financières
- Prêts
- FNGIR (2) + attribution comp. CAH
- Programmes d'investissement (3)
- Dépenses courantes

- (1) : SIVU Kriegsheim-Rottelsheim : hall de sport, subventions aux associations, indemnités élus...
- (2) : Fonds National Garantie Individuelle de Ressources
- (3) : Travaux de voiries et réseaux, matériel informatique, éclairage église, aire de jeux.



RECETTES

- Subventions et participations
- Impôts et taxes
- Dotations Département, État
- Récupération TVA + Taxe aménagement
- Autres recettes courantes
- Emprunt



En 2020, si la commune dispose de 100 €, elle dépense :

- 7,15€ en charges courantes
- 7,15 € en charges courantes,
- 7,45 € en charges du personnel,
- 10,86 € autres dépenses,
- 0,31 € en charges financières,
- 5,44 € pour les remboursements de prêts,
- 10,47 € pour le reversement au FNGIR et CAH
- 58,41 € pour les programmes d'investissement

Si la commune reçoit 100 €, ils proviennent pour :

- 30,71 € des impôts et taxes
- 11,10 € de dotations du département et de l'Etat
- 1,37 € d'autres recettes courantes,
- 14,67 € des subventions et participations
- 5,52 € de la Taxe d'aménagement, récupération de la TVA,
- 36,63 € d'emprunts.

Taxes communales	Taux 2019	Taux 2020
d'habitation	7,59%	7,59%
foncière (bâti)	8,11%	8,11%
foncière (non bâti)	27,89%	27,89%

Les taux d'imposition restent inchangés.

La municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux de taxes locales, en raison des difficultés que traversent certaines personnes dans le cadre de la crise sanitaire. A la suite de la disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation, celle-ci sera compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

ÉTAT CIVIL

Décès

Jean, François NOEL le 9 mai 2021
 Jean, Joseph ACKER le 13 mai 2021

Anniversaires

JOST Lucie	08 janvier 1938	83 ans
HAM Gérard	23 janvier 1942	79 ans
WICHTREY Elise	27 janvier 1942	79 ans
FRIEDERICH Joseph	21 février 1933	88 ans
ZITVOGEL René	25 février 1932	89 ans
ADAM Joseph	02 mars 1938	83 ans
FORTMANN Marie-Thérèse	18 mars 1940	81 ans
ADAM Marie	22 mars 1941	80 ans
OSTER Marie-Louise	07 avril 1937	84 ans
MUCKENSTURM Marie Madeleine	08 avril 1926	95 ans
STEMMER Albert	15 avril 1944	77 ans
METZ Lucie	24 avril 1943	78 ans

Noces d'Or

M. et Mme DORMANN Michel 20 mars 1971

Noces de Diamant

M. et Mme FORTMANN Robert 22 avril 1961

95 ans de Mme Maria MUCKENSTURM

Le 8 avril 2021, Mme MUCKENSTURM a eu 95 ans. Malheureusement, les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de nous rendre à son domicile pour lui souhaiter son anniversaire de vive voix. Cependant, elle a reçu un bouquet de fleurs de la part de la Commune.



PACS



**Christophe CHOTTEAU
 et Patricia MAIA BARROSO
 le 25/01/2021**



Anniversaire Marie ADAM

Crédit photo : Pierre-Nicolas Jover

Le 22 mars dernier le maire et les adjoints se sont rendus au domicile de Marie Adam pour lui souhaiter un joyeux anniversaire. Autour d'elle il y avait son mari et une partie de sa famille. 80 années de souvenirs qu'elle a partagé avec nous. Elle a notamment évoqué tous ces souvenirs du temps où elles faisaient la récolte des foins sur le ban communal de Bischwiller. Que de bons souvenirs nous dit-elle et surtout des franches rigolades.



**Anniversaire de mariage
 M. et Mme FORTMANN - 60 ans**

Crédit photo : Pierre-Nicolas Jover

C'est en présence de leur fille que M. et Mme Fortmann ont reçu le maire et le 1^{er} adjoint pour leur 60 ans de mariage. Noce de diamant ! 60 ans de joie et d'aventure. Le couple nous a fait part de leur bonheur d'habiter à Rottelsheim depuis plus de 20 ans et d'avoir enfin pu quitter le quartier des écrivains de Bischheim.

ÉCOLE PRIMAIRE LES VERGERS

C'est une année un peu particulière qui s'achève, ponctuée par diverses mesures sanitaires mises en place au sein de l'école.

Néanmoins, l'amélioration de la situation pandémique à certains moments de l'année a permis aux élèves de participer à différentes activités dans le respect du protocole et des gestes barrières.

Plusieurs classes se sont rendues à la médiathèque de Brumath :

- Le 21 janvier, les CP/CE1 ont participé à une animation intitulée « De la tablette à la tablette ». Les CM1/CM2, quant à eux, ont assisté à une séance sur le thème « Il était une fois les contes ».
- Les classes des Petits/Moyens et des Grands/CP ont pris part à l'activité « Formes et couleurs de Hervé Tullet » le 29 janvier.
- Le 11 mai et le 20 mai, l'animation des CE2/CM1 avait pour titre « Rencontre avec l'auteur et illustrateur Sherley Freudenreich ».

Le Vendredi 26 mars, tous les élèves ont participé au nettoyage de Printemps sur les deux communes de Kriegsheim et de Rottelsheim.

VIE DU PÉRISCOLAIRE

« Dans un voyage, ce n'est pas la destination qui compte, mais toujours le chemin parcouru, et les détours surtout ». Philippe POLLET-VILLARD

L'accueil de loisirs périscolaire a proposé aux enfants de faire un tour du monde axé sur la biodiversité. Le thème principal était « La Terre, une nature extraordinaire ». Ainsi la faune et la flore étaient mises en avant dans chaque continent exploré. L'exploratrice Bérangère a contribué à agrémenter ce périple à l'aide d'images et de paysages idylliques dont elle nous a fait part régulièrement. Les enfants se sont rendu compte que certaines espèces étaient en voie de disparition et/ou qu'elles étaient protégées. Cela nous a permis de confondre notre projet pédagogique à celui du thème de l'école : se comporter en élève citoyen. Les grandes lignes : favoriser l'épanouissement de l'enfant, favoriser la socialisation et favoriser l'autonomie ont permis aux enfants de s'épanouir à travers le respect, l'entraide, le vivre ensemble mais surtout en s'amusant.

En débutant notre aventure en Europe, Bérangère a eu quelques soucis lors d'une rencontre avec un ours. Celui-ci a tout bonnement déchiré sa feuille de route. Elle a donc missionné les enfants de lui faire parvenir une nouvelle carte afin de poursuivre son voyage.

Elle est ainsi arrivée à destination en Amérique du Nord ou canyons, forêt d'érables, élans, crocodiles, plages... n'ont plus de secrets pour elle.

Elle a ensuite traversé l'océan pour rejoindre l'Asie et découvrir ses étendues diverses. Lotus, éléphants sacrés, rizières, criques, forêts et une

Les élèves de CM2 ont visité, le lundi 21 juin, le collège de Brumath. Ils ont pu découvrir les nouveaux locaux de leur futur établissement.

Les sorties de fin d'année se sont déroulées au Parc de Loisirs TEPACAP de Bitche pour toutes les classes de l'école, le mardi 22 juin pour les classes des Petits/Moyens et Grands /CP et le lundi 28 juin pour les classes élémentaires. Les enfants ont profité des trampolines, des châteaux gonflables, des tyroliennes, et des cabanes perchées dans les arbres. Cette journée fut très appréciée.

Dans quelques jours, arrive la fin du troisième et dernier trimestre et avec celui-ci l'arrivée des vacances d'été attendues par tous les écoliers.

L'équipe pédagogique remercie les élus, les parents d'élèves ainsi que les accompagnateurs lors des sorties scolaires.

Nathalie BUDZIAK

multitude de couleurs ont égayé les yeux des enfants, sous le charme des clichés envoyés par Bérangère.

Le périple s'est poursuivi en Afrique. Les enfants ont pris connaissance des animaux protégés, notamment lors d'un Safari, lorsqu'un animal s'était échappé d'une réserve. Lions, tigres, ..., serpents et autres animaux faisaient partie de notre quotidien, sans oublier pyramides, serpents, thé et autres mets marocains découverts lors d'un goûter. Les enfants étaient fascinés par cette simplicité présente dans ces pays.

Malheureusement le voyage de Bérangère s'est interrompu à ce moment-là. Elle devait se rendre en Amérique du Sud. Ce pays a été touché de plein fouet par la crise sanitaire. Pour se protéger, Bérangère a été contrainte de revenir en France et se faire vacciner. De ce fait, elle a demandé aux enfants de faire des recherches concernant ce pays afin de pouvoir le découvrir seule lors des prochaines vacances scolaires. Les enfants se sont prêtés au jeu.

Mais notre exploratrice n'en a pas pour autant perdu le nord. Une fois vaccinée, elle a repris son sac à dos et sillonne actuellement les terres australiennes. Kangourous et koalas la guident à travers ces contrées. Nous espérons avoir de ses nouvelles bientôt.

L'année scolaire a été forte en rebondissements par rapport à la crise sanitaire. Malgré un protocole strict, les enfants ont pu s'évader et trouver un peu de réconfort à travers notre voyage autour de la Terre.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances et vous retrouverons avec de nouvelles aventures après cette période estivale.

Prenez soin de vous et portez-vous bien.

Valérie PAUL

Responsable de l'accueil de loisirs périscolaire « Les Vergers »



Inquiétude dans les vergers à cause du retour du gel de début

Dès que les températures baissent en Alsace, les arboriculteurs sont au chevet de leurs arbres pour les protéger du gel.



C'était le cas pour certains arboriculteurs du village.

Des bougies et des braseros ont été mis en place dans les vergers de pêches et d'abricots.

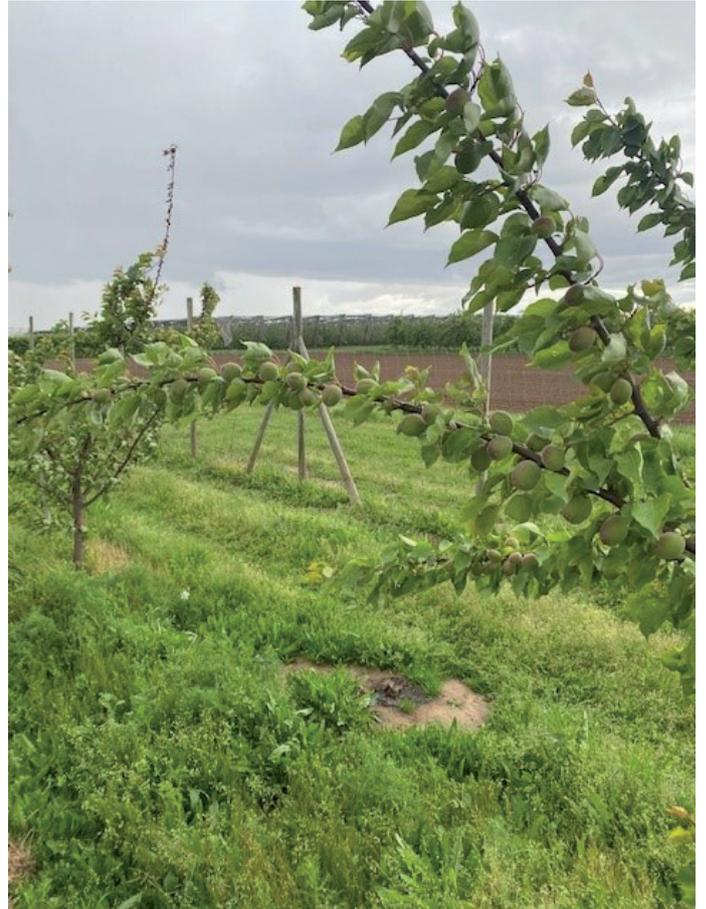
À cette époque de l'année, il faut surtout protéger les abricotiers et les pêchers, car ils sont en fin de floraison. Pour passer cette période difficile des braseros sont allumés, accompagnés de bougies de paraffine. Une bougie est installée tous les deux arbres

Dès que la température est à un degré, nous commençons à allumer les bougies et les braseros. Les stations météo installées dans les vergers nous donnent ces précieuses informations. Il faut absolument que la température autour des arbres ne descende pas sous zéro degré pour les préserver du gel. Les feux sont ainsi alimentés toute la nuit pour essayer de sauver un maximum de fruits. La situation la plus délicate se situe entre 5 heures et 7 heures, car c'est là qu'il fait le plus froid (au lever du soleil).

A côté de ces mesures curatives de lutte contre le gel, des mesures préventives sont prises en amont en nourrissant les arbres, pour renforcer leur système immunitaire afin de mieux résister au gel.

Nous commençons à allumer les feux vers 2h du matin pour finir vers 7h. Nous nous accordons ensuite quelques heures de repos avant de préparer le matériel pour la nuit suivante.

Après une dizaine de nuits aux côtés de nos arbres, il a fallu attendre quelques jours pour observer les dégâts.



Le problème majeur a été la durée de cette période de grand froid. En effet, chaque nuit, un peu plus de fleurs et fruits ont été détruits. Finalement, nos efforts ont payé. C'est avec satisfaction que notre récolte d'abricots atteindra un rendement entre 70 et 80% comparativement à une année « standard ».

M. Gangloff



" Nous commençons à allumer les feux vers 2h du matin pour finir vers 7h."

Vivre ensemble

Notre qualité de vie repose sur le respect mutuel et le respect des règles de vie collectives.

Celles-ci sont définies par la réglementation : arrêtés municipaux, arrêtés préfectoraux...

Parmi les nuisances qui pourraient nous fâcher avec nos voisins, figure en bonne place le bruit !

Ainsi le tapage diurne est défini comme suit :

Les tribunaux sanctionnent les bruits de voisinage au sens de l'article R1334-31 du Code de la santé publique : il est interdit d'être à l'origine d'un bruit dont le caractère durable, répété ou intense porte atteinte à la tranquillité des voisins. L'auteur d'un tapage diurne - bruit émis pendant la journée, entre 7h et 22h - risque une amende jusqu'à 180 €.

Le bruit subi le dimanche en journée constitue un trouble anormal du voisinage passible de sanction s'il remplit les conditions suivantes :

1. Le bruit est répétitif. Par exemple : le voisin tond sa pelouse ou souffle les feuilles hors de son jardin tous les dimanches.
2. Le volume sonore est intense. Par exemple : le bruit d'une scie à métaux, le bruit d'une sono au volume maximum, le son des pétards...
3. Le trouble dure. Par exemple : une fête qui dure toute la journée, un chien qui aboie dès qu'une voiture passe...

Si chacun y met du sien, tous y trouveront leur compte.

J-F. Bourgeois

je rénove
Alsace du Nord

Vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation énergétique de votre logement ?
Ne vous lancez pas sans avoir fait le point sur les travaux performants et les aides disponibles.

Renseignez-vous auprès des conseillers



Rénovation isolation énergie... les conseillers FAIRE pour vous aider

Par téléphone par mail, sur rendez-vous les conseillers FAIRE vous accompagnent dans votre projet de rénovation et d'amélioration de l'habitat.

Une expertise technique à portée du grand public

Ces spécialistes vous conseillent sur les travaux à réaliser en priorité dans votre logement, les réductions de la facture énergétique et les énergies renouvelables... répondent à vos questions sur le choix des matériaux, le type d'isolation, les modes de chauffage, les devis... vous informent sur les aides dont vous pouvez bénéficier pour les travaux.

Un conseil indépendant, objectif et gratuit

Financés par le secteur public, leurs conseils sont indépendants, gratuits et à destination de tous.



Pour les joindre

- par mail à l'adresse jerenove@alsacedunord.fr
- par téléphone au **03 88 06 59 53**, du lundi au jeudi de 8h30 à 10h30 et de 15h à 17h et le vendredi de 15h à 17h.
Entretiens personnalisés sur rendez-vous au CAIRE, 84 route de Strasbourg 67500 Haguenau ou lors de permanences dans votre communauté de communes.





Installation des décorations de NOEL



Forte chutes de neige du 12 et 15 janvier
Sortie de la déneigeuse (La lame caoutchouc a était changée cette année)



ROTTELSHEIM SOUS LA NEIGE



Les chutes de neige du 12 et 15 janvier ont
Sublimé les paysages de notre village





Communauté de paroisses catholiques « Pays de Brumath »

Bilwisheim, Bernolsheim, Brumath, Donnenheim, Krautwiller,
Kriegsheim, Mittelschaeffolsheim, Mommenheim, Olwisheim,
Rottelsheim, Waltenheim-sur-Zorn

1 Place de l'Église - 67170 Brumath
03.88.51.10.03

« C'est pourquoi tout scribe devenu disciple du royaume des Cieux est comparable à un maître de maison qui tire de son trésor du neuf et de l'ancien. » (Mt 13,52)

Chers amis,
nous avons vécu une année encore bousculée, mais heureusement, pas totalement à domicile ni via écrans uniquement. Ces dernières semaines de mai-juin ont une allure de rentrée surchargée, puisque nous vivons ce qui était prévu et tentons de « rattraper » ce qui n'avait pas pu se vivre les mois derniers.



KT Vacances (février 2021)

Prochaine session : du 25 - 26 octobre 2021 à Donnenheim.



Les jeunes visitent des lieux de culte
d'autres confessions...
...à la synagogue.



Mais surtout, ce temps différent a été mis à profit pour discerner ce qui fut bon et qui peut durer. En particulier, la caritas paroissiale qui s'est mieux organisée pour répondre aux besoins des plus faibles, et des groupes de partage, des petites fraternités, les groupes « Saveurs d'Évangile », se sont développés pour mieux approfondir notre foi et la Parole de Dieu.



Ensemble, vers un projet pastoral...

Nous avons aussi pris aussi ce temps particulier, pour, en plus de tout ce qu'il fallait adapter dans nos propositions, faire un inventaire, un état des lieux, en suscitant des entretiens avec beaucoup de personnes qui s'occupent des services et qui aident dans l'église. Suite à cette forme d'audit, nous avons pu dégager de pistes pour l'avenir à court et moyen terme. Nous voulons élaborer un projet pastoral. Parce que le plus important est de toujours nous re-mettre en route, là où l'Esprit nous envoie, pour mieux vivre, célébrer et annoncer l'Amour de Dieu pour tous. Oui, nous voulons ensemble, tirer du neuf et de l'ancien de notre trésor, du trésor de notre foi. Nous souhaitons construire toujours mieux :

une Église pauvre au service du pauvre : solidarité, une Église avec des moyens plus pauvres (structures, besoins, diminution des moyens humains...)

- Toujours faire grandir la charité (Caritas et SEM - Service de l'Évangile auprès des Malades)
- Soutenir les personnes découragées (aussi certains grands parents, veufs,...)
- Priorité à l'accueil sous toutes ses formes

- Visites pour les seniors à développer / solliciter largement des visiteurs
- Rencontres groupées pour les personnes en difficulté

une Église fraternelle :

- Faire toujours plus du lien entre tous en Eglise pour un esprit de communauté (convivialité, inviter au déplacement, outils de communication à améliorer)
- Rassemblements annuels de la Communauté de paroisses et prévoir des animations qui favorisent le partage, les échanges (jeux pour faire connaissance, ateliers thématiques, sorties « pour tous »,...)
- Initier des « maisonnées » pour faire Eglise, pour « intégrer l'Eglise » à la vie familiale, hebdomadaire.
- Des repas partagés... aussi avec les gens du voyage

une Église qui annonce la Bonne Nouvelle, qui communique :

- Aider chaque baptisé à se sentir responsable de faire grandir sa foi, de la célébrer et de l'annoncer (lieux d'échanges, de parole)
- Faire connaître et faire aimer la Parole (enseignement, rendre accès à la Parole et se familiariser avec la Bible)
- Aider les membres de la communauté à être heureux de croire et en témoigner (groupes Saveurs d'Évangile, groupes partage de Foi)
- Eveil à la Foi pour les enfants.

une Église jeune : les jeunes, mais aussi une Église capable de réactivité, de souplesse

- Proposition pastorale à créer pour les jeunes de 10 à 13 ans entre la 1^{ère} Communion et la Profession de Foi.
- Des propositions paroissiales continues en accompagnement pour les enfants et jeunes, jeunes adultes, jeunes mariés, jeunes parents. Proposer un parcours du baptisé et pas uniquement les temps forts des Sacrements.
- Prioriser les jeunes adultes qui demandent quelque chose / Aller vers eux.
- Garder et animer le lien avec les jeunes mariés et les jeunes parents (suivi après baptême). Impliquer les couples plus anciens pour parrainer.
- Proposer une fête du baptême annuelle pour rassembler les familles dont les enfants ont été baptisés. Renforcer les groupes de servants d'autels dans les paroisses
- Programmer des temps spécifiques pour les jeunes mariés, les parents qui ont fait baptiser leur enfant, etc..

une Église missionnaire, ouverte à tous, qui va vers tous.

- Propositions « grand public » pour témoigner de la Foi : au marché de Noël, des marches partage-prière, des « portes ouvertes » pour faire découvrir de manière ludique notre joie de croire.

- Créer le lien avec les nouveaux arrivants.
- Améliorer la communication : Site internet ...

Bien sûr, nous saurons discerner aussi quoi mettre en attente pour vivre ces priorités.

Premières présentations-échanges prévues en juillet en proximité dans les paroisses.

A la rentrée, nous commencerons la mise en œuvre. Chacun peut se sentir appelé pour soutenir une des actions, au moins par la prière mais aussi en offrant du temps, des talents. **Une journée le 10 octobre 2021** nous permettra de nous réjouir ensemble.

Prêtre, envoyé...

Enfin, beaucoup le savent puisque nous avons pu célébrer plusieurs messes d'action de grâce, le père Charles Guthlin a été appelé à une nouvelle mission et il a répondu positivement, après trois années passées au service de la communauté de paroisses « Pays de Brumath ». Après l'été, il deviendra curé de la communauté de paroisses « Les eaux vives », à Huningue et environs. Ce sera pour lui comme un retour aux sources, puisqu'il est originaire du Sundgau. Nous le remercions vivement pour tout ce qu'il a apporté en notre communauté de paroisses, pour sa présence active, bienveillante, auprès de tous. Nous le portons en nos prières pour sa nouvelle mission. Et à partir de septembre, le père Charbel Eid, maronite, viendra nous aider.

Avec tous ceux qui le souhaitent, nous voulons toujours plus nous laisser convertir par Dieu, par son Esprit, pour faire Eglise ensemble et servir mieux l'Espérance et l'Amour, la Vie qu'il offre à tous.

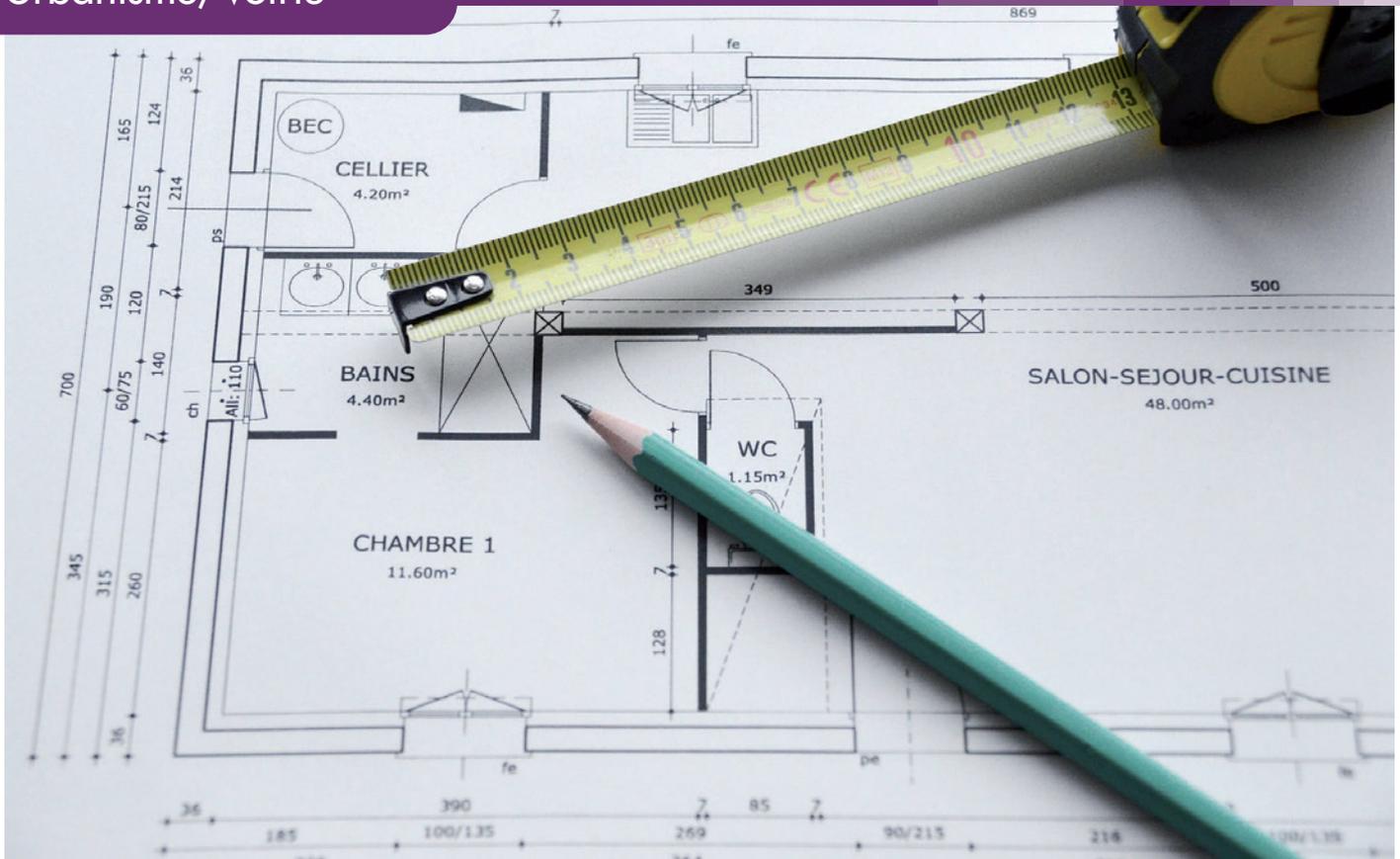
Fraternellement,

Philippe Burgy,

curé de la communauté de paroisses « Pays de Brumath »

Plus d'infos sur :

<http://paroissecathobrumath.blogspot.com>



Contenu d'un dossier de déclaration préalable (DP)

Au préalable, pour élaborer votre projet, vous pouvez consulter la réglementation applicable à la Commune de ROTTELSHEIM en vous connectant sur le site internet de la commune ou le site dédié de l'ATIP (<http://posplu.bas-rhin.fr/>).

Les pièces obligatoires :

Il s'agit des pièces à fournir quel que soit le projet.

► Formulaire de demande

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires>)

Si les travaux concernent une maison individuelle (ou ses annexes) : Cerfa n° 13703*07

Pour les travaux sur les autres constructions : Cerfa n° 13404*07

Le formulaire doit être complété, daté et signé par le (s) demandeur(s). Il en est de même pour la partie de formulaire concernant les éléments de calcul des taxes (formulaire DENCI).

Attention : une déclaration préalable ne peut pas valoir permis de démolir

► DP 1 : un plan de situation



Il s'agit d'un plan de la commune sur lequel est indiqué l'emplacement du terrain sur lequel se situent les travaux. Si le terrain d'assiette est composé de plusieurs parcelles, il convient de matérialiser les limites de la propriété (prendre éventuellement un extrait de plan sur www.cadastre.gov.fr). Ce plan doit permettre de situer le terrain sur la commune (plan assez large, avec nom des rues ou des lieux-dits par exemple).

Les pièces complémentaires - En fonction de la nature du projet

► DP 2 : un plan de masse



Il s'agit du plan de la propriété présentant le projet dans sa totalité. Il doit être fourni si le projet crée une construction ou modifie le volume d'une construction existante. Sur le plan doivent être indiquées l'échelle et l'orientation ainsi que les cotes en 3 dimensions (longueur, largeur et hauteur).

Le plan de masse doit faire apparaître :

- Les bâtiments existants sur le terrain avec leurs dimensions et leur emplacement exact ;
- Les bâtiments à construire avec leurs dimensions et leur emplacement exact projeté ;
- Les arbres existants, s'il y en a, en indiquant ceux qui seront maintenus et ceux qui seront supprimés ;
- Les arbres qui seront plantés ;
- Les raccordements aux réseaux depuis le domaine public ou l'emplacement de l'installation du système d'assainissement individuel ;

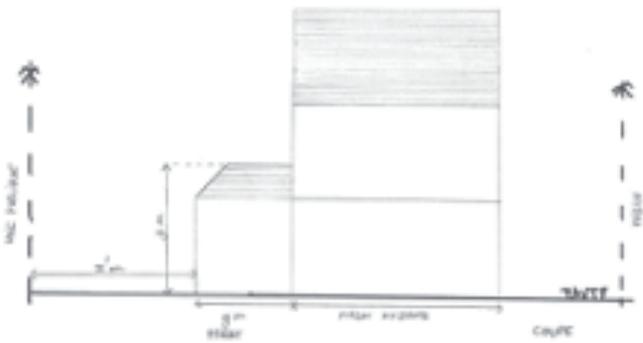
- L'endroit à partir duquel les photos (DP 7 et DP 8) ont été prises.

► DP 3 : un plan en coupe

Le plan en coupe permet de voir l'implantation de la construction par rapport au terrain existant. Il est à fournir si le projet modifie ce dernier, que ce soit dans le cas de construction, d'extension, d'aménagement, etc.

Le plan doit faire apparaître :

- Le profil du terrain avant et après travaux, jusqu'aux limites du terrain ;
- L'implantation de la construction par rapport au profil du terrain avant et après travaux ;
- Les hauteurs de la construction par rapport au terrain avant et après travaux.



► DP 4 : un plan des façades et des toitures

Pour une nouvelle construction, il convient de fournir le plan (et non des photos) de toutes les façades et de la toiture de la construction, qu'elles aient ou non des ouvertures.

Si le projet modifie les façades de bâtiments existants, il faut représenter l'état initial et l'état futur des façades et des toitures concernées.

► DP5 : une représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées

Il s'agit d'un document permettant d'appréhender la modification envisagée si la pièce DP4 est insuffisante pour cela. Par exemple : modification de volume complexe.

Si le projet est visible depuis la voie publique.

► DP 6 : un document graphique représentant le projet dans son environnement

Ce document permet d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement. Le document doit permettre de visualiser le projet dans son contexte environnant (constructions alentours, paysages, etc.). Le document doit refléter la réalité du terrain (photo récente).

Ce document est réalisé idéalement par photomontage en dessinant le projet sur une photographie (prise de vue assez lointaine pour voir l'environnement du terrain). Il est également possible de dessiner le projet sur une feuille de papier calque apposée sur une photo de l'existant. Les aménagements, accès, végétation, etc. doivent également être représentés. Il ne s'agit pas d'une image de synthèse.

► DP 7 : une photographie permettant de situer le terrain dans un environnement proche

Cette photographie montre le terrain sur lequel la construction est projetée ou la construction existante à modifier, ainsi que les arbres et la végétation existants.

► DP 8 : une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain

Cette photographie montre l'environnement du projet, de façon plus large que la pièce DP7. Elle doit permettre de voir les constructions voisines, et d'appréhender le contexte général du secteur.

Source : ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique)



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Il faisait un temps idéal le 10 janvier dernier pour brûler les sapins de Noël ; un temps froid et sec agrémenté d'un joli couché de soleil sur les crêtes des Vosges !

Vous avez été nombreux à nous apporter votre sapin. Chez tous, l'envie de voir du monde et de discuter était palpable. Mais heureusement, tous avaient pris soin de bien garder ses distances et de porter un masque. L'ambiance était joyeuse et festive. Le crépitement des sapins qui s'embrasaient à la nuit tombée et le vin chaud ont été appréciés par toute l'assemblée.



Ce fût un moment sympathique et convivial que nous ne manquerons pas de renouveler l'année prochaine.

J-F. BOURGEOIS



La fête de la musique ! Ce n'était pas encore pour cette année !!!

Le couvre feu imposé à 23h, obligeant le groupe musical à écourter sa prestation pour procéder au rangement de tout le matériel, les très possibles contraintes d'organisation de la soirée compte tenu de la situation sanitaire ; après réflexion, nous avons préféré y renoncer et repousser d'une année encore.

Nul doute que beaucoup auraient apprécié cette manifestation festive pour égayer un peu notre quotidien et redonner vie à notre village.

A défaut, nous avons décidé d'organiser le premier pique-nique citoyen de la commune le 14 juillet à l'aire de jeu. Nous espérons que les personnes présentes ont pleinement profité de cette journée pour s'amuser et faire de nouvelles connaissances.



KILOUTOU :
PAS DE COORDONNÉES ?

KAFFEKRANZEL

Lundi 21 juin 2021, les membres du KaffeKranzel se sont retrouvés à la mairie de Rottelsheim pour une journée conviviale. Nous avons commencé par un barbecue agrémenté de salades et d'une délicieuse assiette gourmande et s'est poursuivie par une après-midi de jeux et de discussions. Tous étaient heureux de se retrouver après tous ces mois de contraintes sanitaires qui ont empêché ces rencontres d'avoir lieu.

Voici quelques photos de cette agréable journée
(photos E.R.)

Nous avons le plaisir de vous informer que les après-midis récréatives sont maintenues cet été, le lundi 19 juillet 2021 et le lundi 16 août 2021, à partir de 14h00 à la mairie de Rottelsheim.



A partir du mois d'octobre 2021, les rencontres reprendront tous les 3^{èmes} lundis du mois à 14h00 dans la salle de la mairie, si la situation sanitaire le permet.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus, venez vous joindre à nous et passer une agréable après-midi en toute convivialité.

M. HOFFMANN



GARAGES M.C. AUTOS
REPARATION TOUTES MARQUES

1, rue du Général De Gaulle
67170 KRIEGSHEIM

03 88 51 82 43



Coup de projecteur sur André MUCKENSTURM

Né à ROTTELSHEIM, ce jeune agriculteur de 29 ans, diplômé d'un bac professionnel agricole obtenu en 2010 au lycée agricole d'OBERNAI, perpétue l'exploitation familiale de père en fils. Il est fier de conduire le tracteur de son grand-père sur les terres familiales.

Bien que l'activité principale soit la culture des pommes, il se diversifie dans d'autres activités comme la production de légumes de plein champ et sous serre. Il modernise et dynamise le métier d'agriculteur qui évolue.

Il s'adapte et diversifie son mode de distribution pour être au plus proche du consommateur grâce à la vente directe, et aux différents marchés qu'il honore 3 fois par semaine dans l'agglomération strasbourgeoise ainsi qu'au Marché fermier à « La Ruche qui dit oui ». « J'aime faire les marchés » me dit-il, le contact avec les gens et l'ambiance changent du travail quotidien à la ferme et dans les champs.

Il a rejoint en 2016 le groupe des agriculteurs d'Alsace afin de pouvoir cultiver et développer une nouvelle variété de pommes la «NATTI » exclusivement produite en Alsace. Elle est naturellement résistante aux maladies et cultivée sur des exploitations éco responsables car elle bénéficie de méthodes de production de haute qualité issues de l'agriculture biologique.

L'agriculteur ne compte pas ses heures, c'est plus qu'un métier, c'est une passion pour André.

Merci à André qui s'investit dans ce beau métier proche de la nature mais difficile, nous le félicitons car il parvient malgré les difficultés traversées (COVID et météo) toujours à maintenir le cap avec le sourire et à s'épanouir ; il représente une fierté de notre village.

P-N.J.





Que souhaitez-vous voir changer dans le village ?

Que manque-t-il dans notre commune ?

Quelles actions attendez-vous voir mises en place par la municipalité ?

Si une fête de village est organisée quel thème pourrait être fédérateur selon vous ?

Quel type d'évènement selon vous pourrait raviver la vie dans notre village ?



Prochaines dates à retenir

Après-midi récréatives (mairie de Rottelsheim)

Lundi 19 juillet 2021

Lundi 16 août 2021

Lundi 18 octobre 2021

Vide grenier Kriegsheim

Dimanche 5 septembre 2021

Réception des nouveaux arrivants

Dimanche 14 novembre 2021 à 10h00

Mairie de Rottelsheim

Le secrétariat de mairie sera fermé du 30 juillet au 15 août 2021



Sabine Fleurs

Friedrich

Ouvert 7/7 j

Toutes Compositions Florales

Idées cadeaux

18, rue Jacques Kablé - 67170 **BRUMATH**

Tél. 03 88 51 13 06



ROTTELSHEIM



PHOTOS POUR LA DERNIÈRE PAGE ?